

Examen d'admission de français
Université de Genève

COMPRÉHENSION DE L'ORAL

Cette partie de l'examen est basée sur l'écoute d'un extrait d'une émission radiophonique. Attention, cet extrait sonore ne vous sera présenté que 2 fois.

Référence : RSR La Première, « Histoire vivante » du 1.05.2009, durée environ 3 minutes 30.

1. Ecrivez l'année (en chiffres) a) de la naissance d'Henry Dunant :

b) de la mort d'Henry Dunant :

...../ 2 pts

2. En fonction de l'émission entendue, évaluez chacune des affirmations ci-dessous en inscrivant dans la colonne de droite « V » si l'affirmation est vraie, « F » si elle est fausse, « O » si le document sonore ne fournit pas l'information permettant de décider entre vrai et faux.

	V / F / O
1. Henry Dunant est mort dans l'oubli.	
2. Henry Dunant est mort d'un infarctus.	
3. Aujourd'hui, la Croix-Rouge est présente dans 146 pays.	
4. La Croix-Rouge vient aussi en aide aux victimes d'inondations.	
5. Pendant la bataille de Fontenoy, Louis XV a montré de la compassion pour les soldats ennemis.	
6. Selon Gérard Jaeger, au 19 ^e siècle l'opinion publique avait conscience des horreurs de la guerre.	

...../ 6 pts

3. Pourquoi Gérard Jaeger a-t-il été choisi comme invité dans cette émission radiophonique ?

.....

...../ 2 pts

4. Dites si l'affirmation ci-dessous est vraie ou fausse en cochant la bonne case. Justifiez ensuite votre réponse en citant un bref extrait du document sonore.

Henry Dunant a suivi une brillante scolarité.

vrai

faux

.....

...../ 2 pts

Total compréhension orale :/ 12 points

(A reporter en page de couverture)

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

1. En fonction du texte « Don d'organes : la Suisse manque-t-elle de cœur ? », évaluez chacune des affirmations ci-dessous en inscrivant dans la colonne de droite « V » si l'affirmation est vraie, « F » si l'affirmation est fausse, « O » si le texte ne fournit pas l'information permettant de décider entre vrai et faux.

	V / F / O
1. Jusqu'en 1992, le don d'organes était coordonné par un service du département fédéral de la santé.	
2. Il y a quelques années, la fondation Swisstransplant pouvait compter sur un nombre de donateurs plus élevé qu'à l'heure actuelle.	
3. En Suisse, il n'y a qu'un seul obstacle au don d'organes : la loi helvétique, qui est particulièrement restrictive.	
4. En Suisse, les parents d'une personne accidentée en état de mort cérébrale peuvent s'opposer au prélèvement des organes.	
5. Dès l'année prochaine, la fondation Swisstransplant s'attend à une augmentation significative du nombre de donateurs d'organes en Suisse.	

..... / 5 pts

2. Que signifie dans le texte « il n'existe que peu d'alternatives à la transplantation d'organes de donateurs décédés » (ligne 31) ?

- a) on peut choisir entre la transplantation d'organes de donateurs décédés et celle de donateurs vivants.
- b) la transplantation des organes de donateurs décédés n'est que peu pratiquée.
- c) il n'y a que peu d'opérations de transplantations d'organes de donateurs décédés.
- d) il n'y a que peu d'autres solutions à la transplantation d'organes de donateurs décédés.

..... / 1 pt

3. Dites si les affirmations ci-dessous sont vraies ou fausses en cochant la case correspondante, et recherchez dans le texte l'élément qui justifie votre réponse (recopiez le passage précis).

1. La dialyse (épuration du sang) est une technique qui assure à une personne dont les reins ne fonctionnent plus une vie aussi satisfaisante que si elle avait subi une transplantation.

vrai faux

.....

2. La France n'a pris aucune mesure en faveur du don d'organes.

vrai faux

.....

3. Il y a un avantage financier à promouvoir le don d'organes.

vrai faux

.....

..... / 3 pts

4. Dans le titre, et compte tenu de l'ensemble du texte, l'expression « la Suisse manque-t-elle de cœur ? » a un double sens : expliquez ces deux interprétations.

sens 1)

sens 2)

..... / 2 pts

Total compréhension écrite : / 11 points

GRAMMAIRE

1. Remplissez les espaces du texte suivant avec un seul mot :

De nombreuses personnes, dont des enfants, sont à ce jour dans l'attente d'une transplantation d'organe. Lorsqu'il s'agit d'un organe vital (cœur, foie, poumon), non leur qualité de vie, mais leur espérance de vie diminuent de jour jour. Dans ce cas, seule une transplantation peut sauver.

Lorsqu'il s'agit d'un organe non-vital, les traitements de substitution (dialyse par exemple) permettent la survie, mais dans des conditions dépendance médicale difficiles. La transplantation est alors attendue un moyen de retrouver une qualité de vie normale.

..... / 6 pts

2. Complétez l'interview du docteur Markus Weber en formulant les questions b) et c) pouvant correspondre aux réponses ci-dessous.

a) **Question** : – Docteur Weber, en cas de don d'organes, comment s'effectue le choix d'un receveur ?

Réponse du Dr Weber : – Le receveur figurant sur la liste d'attente est choisi en fonction de son groupe sanguin, de la gravité de son état de santé, de sa compatibilité immunologique avec le donneur, de sa taille, de son poids, selon des règles médicales strictes.

b) **Question** : –

Réponse du Dr Weber : – Lorsque le patient décédé n'a pas laissé de son vivant de directives à ce sujet, et que ses proches s'opposent catégoriquement au prélèvement.

c) **Question** : –

Réponse du Dr Weber : – Ce sont en grande majorité des victimes d'accidents de la route, ou des personnes ayant subi une attaque cérébrale.

..... / 4 pts

3. Mettez les phrases suivantes à la forme passive (le temps du verbe doit être le même qu'à la forme active) :

1. Un seul donneur peut sauver neuf personnes.

Forme passive :

2. La nouvelle loi sur la transplantation uniformisera les pratiques entre cantons.

Forme passive :

..... / 2 pts

4. Mettez la phrase suivante à la forme active (le temps du verbe doit être le même qu'à la forme passive) :

Cinquante vies auraient pu être sauvées grâce à une transplantation.

Forme active :

.....

..... / 1 pt

5. Complétez les phrases suivantes à l'aide du pronom relatif adéquat.

1. Les personnes l'état de santé nécessite une transplantation en urgence sont inscrites sur une liste particulière.
2. En Suisse, il existe six centres hospitaliers dans sont effectuées des transplantations.
3. A l'heure actuelle, en Suisse, ceux donnent un rein sont le plus souvent de proches parents ou des partenaires du receveur.
4. En cas de prélèvement, les organes attribue la fondation Swisstransplant en fonction des listes d'attente sont le plus souvent acheminés par hélicoptère dans les hôpitaux concernés.

..... / 4 pts

6. Complétez le texte suivant en mettant les verbes entre parenthèses à la forme correcte.

Pierre était gravement malade. Son seul espoir : une greffe du cœur. Un beau soir, l'hôpital a téléphoné pour lui annoncer qu'ils avaient un donneur : un jeune homme, blessé dans un accident de voiture, qui (**ne pas survivre**) à ses blessures. Ainsi, il rallumait la flamme de la vie de Pierre alors que la sienne (**s'éteindre**)

Depuis, avec les transplantés, Pierre (**se battre**) pour que nous (**savoir**) que d'autres (**attendre**) encore la sonnerie du téléphone.

..... / 5 pts

Total grammaire : / 22 points

PRODUCTION ÉCRITE

***Vous-même, pourriez-vous signer une « carte de donneur » et accorder ainsi l'autorisation aux médecins d'utiliser vos organes après votre mort ? Vous présenterez brièvement mais de façon claire les motifs de votre réponse en rédigeant un texte bien structuré.
Longueur : environ 80-100 mots.***

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Total production écrite : / 15 points
(A reporter en page de couverture)

COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

Don d'organes : la Suisse manque-t-elle de cœur ?

1 Pratiquée depuis une quarantaine d'année, la transplantation d'organes a permis de sauver plus de
2 6000 personnes en Suisse jusqu'ici. Pour d'autres, la qualité de vie s'en est trouvée notablement
3 améliorée. Mais chaque année, cinquante personnes décèdent en Suisse, cinquante vies qui auraient
4 pu être sauvées grâce à une transplantation. Seulement voilà, les dons d'organes se font de plus en
5 plus rares. De nombreux patients doivent attendre des années avant de recevoir un rein ou décèdent
6 même pendant qu'ils sont sur la liste d'attente lorsqu'il s'agit d'organes vitaux comme le foie, le
7 poumon ou le cœur. La pénurie est même jugée dramatique par Swisstransplant, fondation qui,
8 depuis 1992, gère et coordonne le don d'organes en Suisse.

9 La Suisse ne compte que 12 donateurs pour un million d'habitants, contre 36 en Espagne, pays
10 modèle en la matière. Il faut dire que les autorités espagnoles obligent les médecins des soins
11 intensifs à identifier les donateurs potentiels en état de mort cérébrale et à poser la question du don
12 d'organes à la famille. La France a, elle aussi, une politique volontariste : les donateurs potentiels
13 peuvent inscrire leur volonté sur leur permis de conduire. En Suisse, outre l'absence de campagnes
14 d'information, la méfiance et le climat de concurrence entre hôpitaux, le défaut d'infrastructures
15 et de financement public, il faut incriminer une législation restrictive, qui prévoit en matière de don
16 d'organes la règle du consentement explicite : il ne suffit pas d'avoir sa carte de donneur, en cas de
17 décès, il faut encore le consentement des proches.

18 Et pourtant, il faut savoir qu'un seul donneur peut sauver jusqu'à neuf personnes, et que les progrès
19 réalisés par la médecine permettent aux patients transplantés de survivre de plus en plus longtemps
20 parce que les organes transplantés survivent eux-mêmes plus longtemps. Le développement de
21 médicaments qui bloquent le rejet du nouvel organe par l'organisme du receveur a constitué en
22 l'occurrence un tournant. L'utilisation de médicaments de plus en plus spécifiques réduit en outre
23 les effets indésirables.

24 Certaines personnes considèrent la transplantation comme un traitement de luxe, en affirmant que
25 des traitements « classiques » existent. C'est vrai dans le cas des reins, puisqu'une personne dont les
26 reins ne fonctionnent plus peut subir des dialyses. Mais la dialyse (épuration du sang) ne remplace
27 qu'une partie de la fonction rénale, alors qu'un rein transplanté peut assumer pratiquement toutes les
28 fonctions des propres reins du patient. Non seulement l'espérance de vie s'en trouve ainsi fortement
29 augmentée, mais la qualité de vie est également meilleure. De plus, une greffe de rein coûte 50'000
30 francs, contre 60'000 francs par année pour une dialyse.

31 Il n'existe que peu d'alternatives à la transplantation d'organes de donateurs décédés : en ce qui
32 concerne le rein et le foie, il y a la possibilité d'un don d'organes par des personnes vivantes
33 lorsqu'on dispose d'un donneur approprié dans le milieu familial. Grâce à de nouvelles techniques
34 chirurgicales, on prélève avec toutes les précautions requises un rein ou une partie du foie chez le
35 donneur et on l'implante chez le receveur. Ainsi, dans quelques centres de Suisse, on transplante
36 presque autant d'organes provenant de donateurs vivants que de donateurs morts.

37 En 2007, une nouvelle loi sur la transplantation entrera en vigueur en Suisse. Elle uniformisera les
38 pratiques entre cantons et réglementera le nombre de centres spécialisés. Mais elle n'inversera pas la
39 tendance à la pénurie d'organes, relèvent les spécialistes, même s'ils admettent que cette loi sera de
40 nature à améliorer la confiance de la population dans la transplantation.

Corrigés

Compréhension de l'oral

1. a) 1828

b) 1910

2.

	V / F / O
1. Henry Dunant est mort dans l'oubli.	V
2. Henry Dunant est mort d'un infarctus.	O
3. Aujourd'hui, la Croix-Rouge est présente dans 146 pays.	F
4. La Croix-Rouge vient aussi en aide aux victimes d'inondations.	V
5. Pendant la bataille de Fontenoy, Louis XV a montré de la compassion pour les soldats ennemis.	V
6. Selon Gérard Jaeger, au 19 ^e siècle l'opinion publique avait conscience des horreurs de la guerre.	F

3.

Toute formulation équivalant à : **Parce qu'il vient de publier un livre consacré à Henry Dunant**

4.

FAUX

Justification (une des 2 suffit) : **C'était un élève médiocre / Il a quitté le collège à 14 ans**

Compréhension de l'écrit

1.

	V / F / O
1. Jusqu'en 1992, le don d'organes était coordonné par un service du département fédéral de la santé.	O
2. Il y a quelques années, la fondation Swisstransplant pouvait compter sur un nombre de donneurs plus élevé qu'à l'heure actuelle.	V
3. En Suisse, il n'y a qu'un seul obstacle au don d'organes : la loi helvétique, qui est particulièrement restrictive.	F
4. En Suisse, les parents d'une personne accidentée en état de mort cérébrale peuvent s'opposer au prélèvement des organes.	V
5. Dès l'année prochaine, la fondation Swisstransplant s'attend à une augmentation significative du nombre de donneurs d'organes en Suisse.	F

2. d)

3. 1 = faux : - avec une greffe / après la transplantation « la qualité de vie est également meilleure »
ou - « la dialyse ne remplace qu'une partie de la fonction rénale »

2 = faux : « La France a, elle aussi, une politique volontariste »

3 = vrai : « une greffe de rein coûte 50'000 francs, contre 60'000 francs par année pour une dialyse »

4. sens 1) : « manquer de cœur » = être insensible, égoïste, ne pas être généreux, etc...

sens 2) : « manquer de cœur » = ne pas disposer d'assez de cœurs (d'organes) à transplanter

Corrigés

Grammaire

Dans les exercices lacunaires, pas de ½ point. La réponse est comptée fausse si le mot est mal orthographié.

1. seulement / aussi (ou : encore) / en / les / de / comme

2. **2 pts par question : 1 pt pour le sens (bonne adéquation par rapport à la réponse), 1 pt pour la correction morpho-syntaxique. Plusieurs formulations acceptables.**
question b) Quand est-ce qu'un médecin ne peut pas prélever les organes d'un patient décédé ? / A quelles conditions un médecin ne peut pas prélever les organes .. ? / Dans quelles circonstances un prélèvement d'organes ne peut pas avoir lieu ? etc.
question c) Qui sont les donneurs d'organes ? Qui sont les personnes chez qui on prélève des organes ? Quelles personnes peuvent être considérées comme des donneurs potentiels ? etc.

3. 1. Neuf personnes peuvent être sauvées par un seul donneur.
2. Les pratiques entre cantons seront uniformisées par / grâce à la nouvelle loi sur la transplantation

4. Grâce à une transplantation, on aurait pu sauver 50 vies.

5. dont / lesquels / qui / qu'

6. n'avait pas survécu
s'était éteinte – s'éteignait
se bat
sachions
attendent